

Réseau Accès entreprise Québec Plan d'intervention et d'affectation des ressources MRC des Etchemins

Mise en contexte

Le Service de développement économique de la MRC des Etchemins a été créé le 10 mars 2021 par la résolution 2021-03-08. Avant cette date, un conseiller en développement économique avait notamment le mandat d'accompagner les promoteurs et de les soutenir dans le volet financier de leurs projets. Ce poste est maintenant à combler.

Depuis janvier 2020, une ressource est dédiée à la mise en œuvre de la phase 3 du Plan de relance économique de la MRC des Etchemins. Le Plan de relance amorçant le dernier droit de sa réalisation, cette ressource a récemment été nommée à la direction du nouveau service de développement économique.

En plus de ces deux ressources mentionnées précédemment et des deux ressources liées au Réseau Accès entreprises Québec, un conseiller en développement rural et culture ainsi qu'une agente aux communications, au marketing et au tourisme, des postes actuellement en place à la MRC, ont migré vers le Service de développement économique.

Le mandat des professionnels du Service est, entre autres, d'accompagner et de soutenir les promoteurs, les entreprises et les organisations dans leurs projets de démarrage, de développement, de consolidation et de transfert, en plus de mettre en place des mesures contribuant au développement et au rayonnement du territoire.

L'ensemble des treize municipalités situées sur le territoire des Etchemins sont couvertes par les services de développement économique de la MRC. Ces municipalités sont :

Lac-Etchemin	Saint-Benjamin
Saint-Camille-de-Lellis	Saint-Cyprien
Saint-Luc	Sainte-Aurélie
Sainte-Justine	Sainte-Rose
Sainte-Sabine	Saint-Magloire
Saint-Prosper	Saint-Zacharie
Saint-Louis-de-Gonzague	

Afin de réaliser leurs projets, les promoteurs ont accès à divers programmes d'aide financière administrés par la MRC. Ces programmes sont :

- **Les Politiques de soutien du Fonds régions et ruralité**
 - *Politique de soutien aux entreprises* : contributions non remboursables sur les projets de démarrage, de relève et d'expansion d'entreprises privées ou d'économie sociale.
 - *Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS)* : prêts dont les critères et conditions d'admissibilités sont statués par les responsables respectifs de ces fonds, soit le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour le FLI et les Fonds de solidarité FTQ pour le FLS.
 - *Mesure Soutien au travailleur autonome (STA)* : programme de Services Québec permettant aux prestataires de l'assurance-emploi ou de l'assistance sociale de démarrer leur projet grâce à un encadrement, des conseils techniques et une allocation hebdomadaire.
 - *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)* : contribution non remboursable visant à améliorer le milieu de vie des communautés par la réalisation de projets à caractère social, communautaire, culturel et économique.

- **Le Plan de relance économique** : contribution non remboursable visant à appuyer des occasions de développement permettant de contribuer au dynamisme et à la pérennité du territoire. Plus précisément, le Plan de relance économique cible :
 - les entreprises ou organisations désirant augmenter leur productivité, diversifier leurs activités ou développer leurs infrastructures;
 - les projets d'envergure en acériculture, en foresterie et en récrétourisme qui auront un impact important sur l'essor et la pérennité de ces trois secteurs d'activité dans les Etchemins;
 - les projets visant le maintien et la bonification des services de proximité.

- **Le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME)** : soutien sous forme de prêts visant à favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie mondiale de la COVID-19.

En plus d'accompagner les promoteurs en leur présentant les différents soutiens administrés par la MRC des Etchemins, les professionnels du Service de développement économique agissent en tant qu'agents de liaison avec les autres partenaires du milieu (SADC, IQ, BDC, etc.).

La création récente du Service de développement économique de la MRC des Etchemins est une première mesure démontrant la volonté du Conseil de la MRC de soutenir l'entrepreneuriat local et de favoriser l'émergence de nouveaux projets sur le territoire. Évidemment, plusieurs étapes restent à franchir afin de récolter les résultats positifs de la mise en place du Service. En ce sens, le Plan d'intervention et d'affectation des ressources est un plan annuel, évolutif et flexible, qui permettra à la MRC d'atteindre ses objectifs en matière de développement économique.

Plan d'intervention et d'affectation des ressources – Réseau AEQ

Stratégie de développement	Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ	Objectifs spécifiques	Actions	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Consolider une équipe dédiée au développement économique.	1	7	1- Ressource 1 - Embauche d'une ressource spécialisée notamment en ressources humaines.	1-Offre d'emploi évoquant les enjeux du territoire, notamment la pénurie de main-d'œuvre. 2- Entrevue d'embauche avec questions sur l'expertise en matière de ressources humaines.	1 ^{er} mai 2021	Une personne embauchée avant la fin du 2 ^e trimestre de l'année 2021.	Temps non imparti aux ressources
			2- Ressource 2 - Embauche d'une ressource dont le mandat sera notamment de travailler sur l'attractivité du territoire et sur les dossiers liés aux secteurs prioritaires ciblés par le Conseil de la MRC.	1-Offre d'emploi évoquant la mise en place de stratégies visant à améliorer l'attractivité du territoire. 2- Offre d'emploi évoquant la connaissance des milieux forestier, acéricole, agricole et agroalimentaire. 3-Entrevue d'embauche avec questions sur l'expertise dans les secteurs mentionnés précédemment.	31 juillet 2021	Une personne embauchée avant la fin du 2 ^e trimestre de l'année 2021.	Temps non imparti aux ressources
Mettre en place un ensemble de stratégies et d'outils auprès des entreprises et des organisations.	4	1,2,3,4,5,6	1-Accompagner les gens d'affaires et les organisations pour leur permettre de réaliser leurs projets de démarrage, de consolidation ou de développement.	1-Rencontre de démarrage avec les promoteurs pour définir le projet et les besoins 2- Accompagnement dans la préparation des documents nécessaires à la réalisation du projet (plan d'affaires, budget de caisse, prévisions, etc.) 3-Visites des entreprises lorsque nécessaire. 4- Orientation du promoteur vers les sources de financement et les partenaires du milieu si applicable (IQ, SADC et autres) 5-Analyse des projets, formulation de recommandations et présentation aux instances décisionnelles. 6- Suivi des projets réalisés ou en cours de réalisation. 7-Reddition de comptes des projets. 8- Réactivation de la Table Synapse pour favoriser une meilleure synergie entre les partenaires du milieu.	29 avril 2022	Accompagnement de 20 promoteurs dans la réalisation de leurs projets.	Ressource 1 - 15% Ressources 2 - 30%

Objectifs AEQ

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

Axes d'intervention AEQ

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Promouvoir les services offerts par la MRC ainsi que les programmes de soutien financier disponibles aux entreprises et aux organisations du territoire.	3, 4	2, 3, 4, 5, 6	1-Faire connaître les services d'accompagnement offerts par la MRC et les programmes de soutien financier disponibles.	<p>1-Promouvoir l'offre d'accompagnement de la MRC en matière de développement économique sur le territoire sur les différentes plateformes de l'organisation (Site web, médias sociaux).</p> <p>2-Contacter les entreprises du territoire pour leur faire connaître les services et les programmes disponibles.</p> <p>3-Faire la promotion des programmes de soutien et des initiatives sous la responsabilité de la MRC et de ceux des partenaires du milieu: Plan de relance économique, PSEE, FLI/FLS - FLI-Relève, STA, PSPS, PAU-PME.</p> <p>Programmes et initiatives des partenaires : Investissement Québec, SADC, Chaudière-Appalaches Économique, Québec International et autres partenaires gouvernementaux, CCBE, Chambre de commerce Sainte-Justine, CJEE, Synergie Bellechasse-Etchemins</p> <p>4-Effectuer diverses activités de représentation pour la MRC (Chambre de commerce, Forums, Salons).</p>	29 avril 2022	<p>Avoir contacté 40 entreprises sur le territoire pour présenter l'offre de services de la MRC et les programmes disponibles.</p> <p>Les résultats d'un sondage sur la satisfaction et la connaissance des services offerts permettra de mesurer le succès de cette action.</p>	<p>Ressource 1 – 10 %</p> <p>Ressources 2 – 13 %</p>
			2-Mettre en valeur le dynamisme économique de la région	<p>1-Mettre de l'avant une infolettre dont le contenu sera orienté vers la mise en lumière des services et des programmes disponibles ainsi que la mise en valeur des innovations et des succès liés au développement économique dans les Etchemins.</p> <p>2-Promouvoir l'achat local</p> <p>3-Réaliser un bilan de fin d'année pour mettre en valeur le dynamisme du milieu et orienter les objectifs futurs du Service de développement économique.</p>	<p>30 octobre 2021 pour l'infolettre</p> <p>29 janvier 2022 pour le bilan</p>	<p>Envoi d'une première infolettre du Service de développement économique en octobre 2021. Action à évaluer dans le cadre du Sondage de satisfaction annuel. Taux de satisfaction visé de 70%. Ouverture mensuelle de l'infolettre par 50 entreprises/organisations.</p>	<p>Ressource 1 – 2 %</p> <p>Ressources 2 – 7 %</p>

Objectifs AEQ

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

Axes d'intervention AEQ

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Consulter les entreprises et les organisations du territoire afin de mieux cerner leurs besoins.	1, 2	1	1-Déterminer les préoccupations et les besoins des gens d'affaires et des organisations du territoire afin de mieux les accompagner.	1-Mise à jour de la liste d'entreprises et d'organisations du territoire. 2-Préparation d'un sondage (Sondage 1) visant à cerner les préoccupations et les besoins des entreprises/organisations du territoire. Transmission par courriel aux entreprises/organisations et publication du lien du sondage sur les plateformes de la MRC. Cette action pourrait devenir annuelle avec la transmission de sondages sectoriels pour mesurer les besoins et les préoccupations des acteurs du territoire. 3-Réalisation et transmission d'un sondage annuel (Sondage 2) de satisfaction et de connaissance des services d'accompagnement de la MRC.	1,2- Analyse des résultats du Sondage 1 et recommandations pour le 16 juillet 2021. 3- Analyse des résultats du Sondage 2 et recommandations pour le 25 février 2022.	25 % de réponses obtenues pour le Sondage 1. 35% de réponses obtenues pour le Sondage 2.	Ressource 1 – 4 %
			2-Mettre en place des mesures concrètes afin de mieux répondre aux préoccupations et aux besoins des gens d'affaires et des organisations du territoire.	1-Analyser les résultats des sondages pour modifier/bonifier l'accompagnement offert par la MRC, en collaboration avec les partenaires du milieu	Sondage 1 : Mise en place des mesures prioritaires pour le 30 octobre 2021. Sondage 2 : Mise en place des mesures prioritaires pour le 29 avril 2022.	Mise en place de mesures d'amélioration collées sur les besoins du milieu. Les résultats du Sondage 2 pourront valider notamment la pertinence des mesures implantées à la suite du Sondage 1 . Taux de satisfaction ciblé pour les mesures: 80%.	Ressource 1 – 4 %
Définir le positionnement du territoire des Etchemins comme un milieu propice au développement des affaires.	4	1, 2, 4, 5, 6	1-Positionner le territoire comme un milieu propice au développement des affaires.	1-Élaborer un court document mettant en lumière le profil socio-économique des Etchemins et les avantages stratégiques du territoire.	Document de présentation de la MRC prêt pour le 30 septembre 2021.	Avoir distribué le document à 25 entreprises/organisations lors des activités de démarchage.	Ressource 2 – 2 %
			2-Susciter un intérêt pour le territoire chez des entreprises extérieures en démarrage ou en croissance.	1-Effectuer des activités de démarchage auprès d'entreprises œuvrant dans des créneaux porteurs pour la MRC. 2-Présenter au promoteurs les avantages concurrentiels du territoire. Transmission du document mentionné précédemment. 3-Agir en tant qu'agent de liaison avec les partenaires du milieu (IQ, SADC, BDC, autres)	Activités de démarchages réalisées pour le 29 avril 2022.	Avoir effectué 25 approches (rencontres/entretiens) auprès d'entreprises existantes ou en démarrage dont les activités se situent dans des créneaux porteurs pour la MRC.	Ressource 1 – 4 % Ressource 2 – 8 %

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre et agir en rétention et en attractivité de la main-d'œuvre.	1, 2, 4	1,2	1-Informer les entreprises et les organisations sur les ressources disponibles pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre et leur transmettre les meilleures pratiques visant la rétention de la main-d'œuvre.	<p>1-Établir une liste de mesures à mettre en place et de programmes existants en matière de main-d'œuvre.</p> <p>2-Effectuer une veille des meilleures pratiques en matière de rétention de la main-d'œuvre et des tendances en matière de recrutement.</p> <p>3-Établir des stratégies novatrices pour sensibiliser les entreprises et les organisations à la mise en place de mesures visant à favoriser la rétention de la main-d'œuvre.</p> <p>4-Effectuer des rencontres d'entreprises et d'organisations pour présenter l'offre disponible en matière d'accompagnement de la MRC et référencer ces dernières vers les services d'accompagnement externe.</p>	29 avril 2022	Avoir effectué 40 rencontres/entretiens avec des organisations/entreprises du territoire	Ressource 1 – 17 %
			2- Appuyer les entreprises et les organisations dans le développement des compétences et le recrutement.	<p>1-Référer les entreprises/organisations aux partenaires adéquats qui sauront les outiller dans la rédaction de descriptions de postes liés à des appels à candidatures, ainsi que dans l'élaboration d'un processus de sélection et de recrutement adéquat.</p> <p>2-Diriger les entreprises et organisations vers les canaux de diffusion des offres d'emplois les plus adéquats pour leur secteur d'activité en collaboration avec les intervenants adéquats.</p> <p>3-Accompagner les entreprises et les organisations dans l'élaboration de documents de base en matière de ressources humaines.</p> <p>4-Accompagner les entreprises et les organisations de l'entreprise dans l'élaboration de plans de marketing RH.</p>	29 avril 2022	<p>Avoir généré des actions et/ou de l'accompagnement direct chez 15 entreprises/organisations rencontrées préalablement.</p> <p>Avoir référé 15 entreprises/organisations aux partenaires.</p>	Ressource 1 – 14 %
			3-S'insérer dans les initiatives de recrutement régionales et collaborer avec les ressources spécialisées du domaine de l'emploi.	<p>1-Rencontrer les personnes en charges des initiatives de recrutement régionales.</p> <p>2-Rencontrer les ressources spécialisées du domaine de l'emploi, agir en complémentarité et entretenir des liens avec ces dernières (Québec international, Services Québec, CJEE etc.).</p> <p>3-S'inscrire dans les démarches et les activités locales et régionales pour mettre en lumière les occasions d'emplois.</p>	<p>Avoir rencontré les organisations pertinentes et les personnes en charges des salons de l'emploi au 30 septembre.</p> <p>Établir un plan d'action pour s'insérer dans les démarches régionales pour la saison 2022 au 31 décembre 2021.</p>	Collaborer à un événement lié au recrutement en 2022.	Ressource 1 – 5 %

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
			4-Participer aux démarches de recrutement à l'international et à la mise en place de mesures pour favoriser l'attraction et la rétention des travailleurs immigrants	<p>1-Participation à la Table de concertation en immigration des Etchemins</p> <p>2-Suivis pour reddition de comptes dans le cadre de la démarche PAC pour laquelle le CJEE a été mandaté. Participation au Comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'entente.</p> <p>3-Référer les entreprises/organisations désirant intégrer des travailleurs étrangers aux partenaires adéquats. (CJEE, MIFI)</p>	Mars 2022	<p>Adoption du Plan d'action élaboré dans le cadre du PAC (Conseil de la MRC)</p> <p>Présenter les soutiens offerts aux entreprises/organisations contactées dans le cadre de l'objectif #1.</p>	Ressource 1 - 3%
			5-Mettre en œuvre une campagne d'attractivité pour attirer de nouvelles familles et de nouveaux travailleurs.	<p>1-Effectuer une veille des meilleures pratiques en matière d'attractivité territoriale.</p> <p>2-Effectuer la refonte du site web LesEtchemins.com par la mise en valeur du milieu de vie.</p> <p>3-Travailler de concert avec les partenaires du milieu pour trouver des initiatives à mettre en place afin de favoriser l'attractivité du territoire (Exemple : Initiative de développement des Etchemins, CJEE).</p> <p>4-Mener une campagne d'attractivité dans les médias traditionnels et les médias sociaux (format à définir).</p>	Mise en ligne du site web revisité au 30 septembre 2022	<p>Augmentation de la consultation du site LesEtchemins.com de 25% au 31 décembre 2022</p>	<p>Ressource 1 – 15 %</p> <p>Ressource 2 – 35 %</p>

Objectifs d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

Axes d'intervention d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Mettre en lumière des initiatives entrepreneuriales structurantes, originales et innovantes.	4	1	1-Susciter l'émergence d'initiatives entrepreneuriales sur le territoire.	1-Susciter des inscriptions et accompagner les entreprises participantes du Défi OSEntreprendre. 2-Organiser un gala reconnaissance de la MRC des Etchemins.	29 avril 2022	Accompagner deux entreprises/organisations dans le cadre du Défi OSEntreprendre 2022 Élaborer le concept d'un premier gala reconnaissance pour le 29 avril 2022.	Ressource 1 – 2,5%
			2-Inspirer et sensibiliser les jeunes d'âge scolaire à l'entrepreneuriat (niveau primaire et secondaire).	1-Faire la promotion de l'entrepreneuriat dans les écoles et s'insérer dans les initiatives local et régionales liées à l'entrepreneuriat. (Exemples : Ateliers entrepreneuriaux, Grande journée des petits entrepreneurs)	29 avril 2022	Organiser une activité de promotion de l'entrepreneuriat dans les écoles (niveau primaire et niveau secondaire).	Ressource 1 – 2,5%
Développement des compétences des ressources dédiées au développement économique.	1, 2, 4	1	1-Réaliser des formations visant à parfaire les connaissances des conseillers en développement économique en matière d'accompagnement entrepreneurial.	1-Inscription aux formations* des Fonds locaux de solidarité FTQ. Exemple : Analyse d'une demande d'investissement, Analyse et prévisions financières 101, Opti-risque. 2-Inscription aux formations offertes par le réseau AEQ *Selon la disponibilité des formations.	Dès que des formations seront disponibles, les conseillers devront s'inscrire si ces dernières sont pertinentes et en lien avec leur mandat.	Selon les formations suivies, l'évolution de l'autonomie des conseillers dans la première année sera évaluée.	Ressources 1 et 2 2% par ressource, incluant les formations et l'intégration de la matière.
Mise à jour des documents d'accompagnement transmis aux promoteurs par la MRC.	1, 4	1	1-Transmettre aux promoteurs des documents complets et adéquats leur permettant de mener à terme leurs projets et d'améliorer leurs chances de réussite.	1-Analyse de différents modèles de documents proposés aux entrepreneurs. 2-Refonte des documents d'accompagnement offerts aux promoteurs (plan d'affaires, modèle d'affaires, budget de caisse, prévisions financières, résolution, etc.).	24 septembre 2021	La qualité des documents pourra être évaluée dans le cadre d'un sondage de satisfaction annuel. L'objectif est d'obtenir un % de satisfaction de 80% chez les répondants ayant utilisé les nouveaux documents.	Ressources 2 - 3%

*Les échéanciers liés aux actions à mettre en place par la Ressource 2 sont sujet à changement selon le moment de l'embauche.

*La forme des activités sur le terrain peut être modifiée selon l'évolution de la pandémie de la COVID-19

Objectifs AEQ

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

Axes d'intervention AEQ

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référencer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

